

**MOTIONS DE LA CNARELA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023
Paris - E.N.S.**

La CNARELA, réunie en Assemblée Générale le 13 mai 2023 à Paris, a voté les trois motions suivantes :

Motion n°1 : enseignements des langues et cultures de l'Antiquité au collège

La CNARELA demande instamment au ministre de l'Éducation nationale, dont elle attend toujours qu'il la reçoive, comme l'ont fait ses prédécesseurs, de publier des textes clairs qui permettent un fonctionnement simplifié des options de latin et de grec au collège.

Les horaires ne peuvent varier autant d'un établissement à l'autre ; la circulaire de janvier 2018 ne peut être plus longtemps bafouée, la CNARELA demande donc des horaires fléchés afin de faciliter la vie de tous, élèves comme professeurs.

Elle insiste aussi pour que les deux options de LCA soient pleinement reconnues au niveau du Diplôme national du brevet, comme chaque option par les collégiens afin de récompenser et reconnaître leur investissement.

L'option Français et Culture Antique pourrait être repensée en étant intégrée à l'enseignement du français, avec un horaire augmenté, afin de rendre plus solides les acquis des élèves.

Motion votée à l'unanimité

Motion n°2 : enseignements des langues et cultures de l'Antiquité au lycée

La réforme du lycée ne cesse de créer de l'instabilité pour les élèves et pour les professeurs. Les changements permanents concernant les enseignements de spécialité et les options, en particulier la spécialité LLCA et les options LCA-latin et LCA-grec, ne contribuent pas à renforcer les disciplines, car les freins à leur développement ou leur continuité sont nombreux.

La création des nouvelles options de terminale complique encore la situation en compromettant la continuité des enseignements. Dans trop d'établissements, les langues et cultures de l'Antiquité sont encore la variable d'ajustement. Les directions, ne connaissant pas les textes qui les régissent ou n'y prêtant pas attention, trouvent des prétextes qui font peser sur les élèves et les professeurs un poids trop important.

La CNARELA demande au ministre de revoir attentivement l'organisation des enseignements de latin et de grec au lycée afin que le parcours des élèves soit rendu plus facile.

Motion votée à l'unanimité

Motion n°3 : concours de recrutement

La CNARELA alerte le ministère encore une fois sur les concours de recrutement, en particulier sur le CAPES dont les candidats sont moins nombreux chaque année. Nos remarques n'étant pas prises en compte, la situation actuelle n'est malheureusement pas surprenante. Pourtant, elle est inquiétante et la rentrée 2023 risque d'être encore plus difficile pour les élèves qui seront nombreux à ne pas pouvoir suivre des cours normalement faute de personnels recrutés correctement.

L'organisation du CAPES doit être reconsidérée et le métier auquel il destine revalorisé.

Motion votée à l'unanimité